

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2016)
Heft: 317-318

Artikel: Neuchâtel, mode d'emploi
Autor: Auger, Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-864586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Neuchâtel, mode d'emploi

par Denis Auger

En 2013, le canton de Neuchâtel comptait 176 402 habitants, soit 2,5 % de plus qu'en 2010. D'une superficie de 803,1 km² (15^e rang suisse), le canton possède une densité de population de 246,1 habitants au km², un chiffre bien supérieur à la moyenne suisse (203,5). Le canton a très peu de surfaces improductives (11,6 % du territoire, contre 25,3 % en moyenne dans le pays). Cela explique pourquoi les surfaces agricoles, les surfaces boisées et les zones d'habitations et d'infrastructures sont plus développées par rapport à la moyenne suisse. Divisé en 6 districts et en 37 communes, le canton de Neuchâtel se présente sous deux facettes, le haut du canton, avec les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds (appelée familièrement « La Tchaux »), et le bas, qui borde le lac de Neuchâtel, avec la ville de Neuchâtel. Quelques vallées relient les deux parties du canton, dont le Val de Travers, réputé pour sa production d'absinthe. Le français est parlé par 88,3 % des habitants. Alors qu'il a été longtemps considéré comme une terre protestante, le canton ne compte que 23,7 % de réformés, soit moins que de catholiques (24,4 %) et surtout de personnes sans confessions (39,3 %), bien plus nombreuses qu'en comparaison avec l'ensemble de la Suisse (21,4 %).

De la Prusse à la Suisse

La région neuchâteloise a été fréquentée de longue date : les vestiges découverts en 1857 à La Tène témoignent de présence d'hommes du Second Âge du fer (environ 450-25 av. J.-C.). Le Pays de Neuchâtel est lié depuis la fin du XIII^e siècle à plusieurs cantons et villes suisses par des traités de combourgeoisie. Possession des comtes de Neuchâtel puis successivement de familles originaires d'Allemagne du Sud et de dynasties françaises, la principauté de Neuchâtel est attribuée en 1707 à la maison royale de Prusse (Hohenzollern).

Cela n'empêche pas Frédéric I^{er} d'accorder aux habitants le droit d'être régis par des autochtones. En 1815, Neuchâtel devient le 21^e canton suisse puis rompt tous les liens avec la monarchie prussienne et adopte le nom de République et canton de Neuchâtel en 1848. Il est à noter que Neuchâtel a été le seul canton suisse à ne pas avoir fait partie de la République helvétique en 1798 et à ne pas avoir été annexé à un département français. De 1806 à 1814, le maréchal Louis-Alexandre Berthier sera malgré tout un éphémère « Prince de Neuchâtel ».

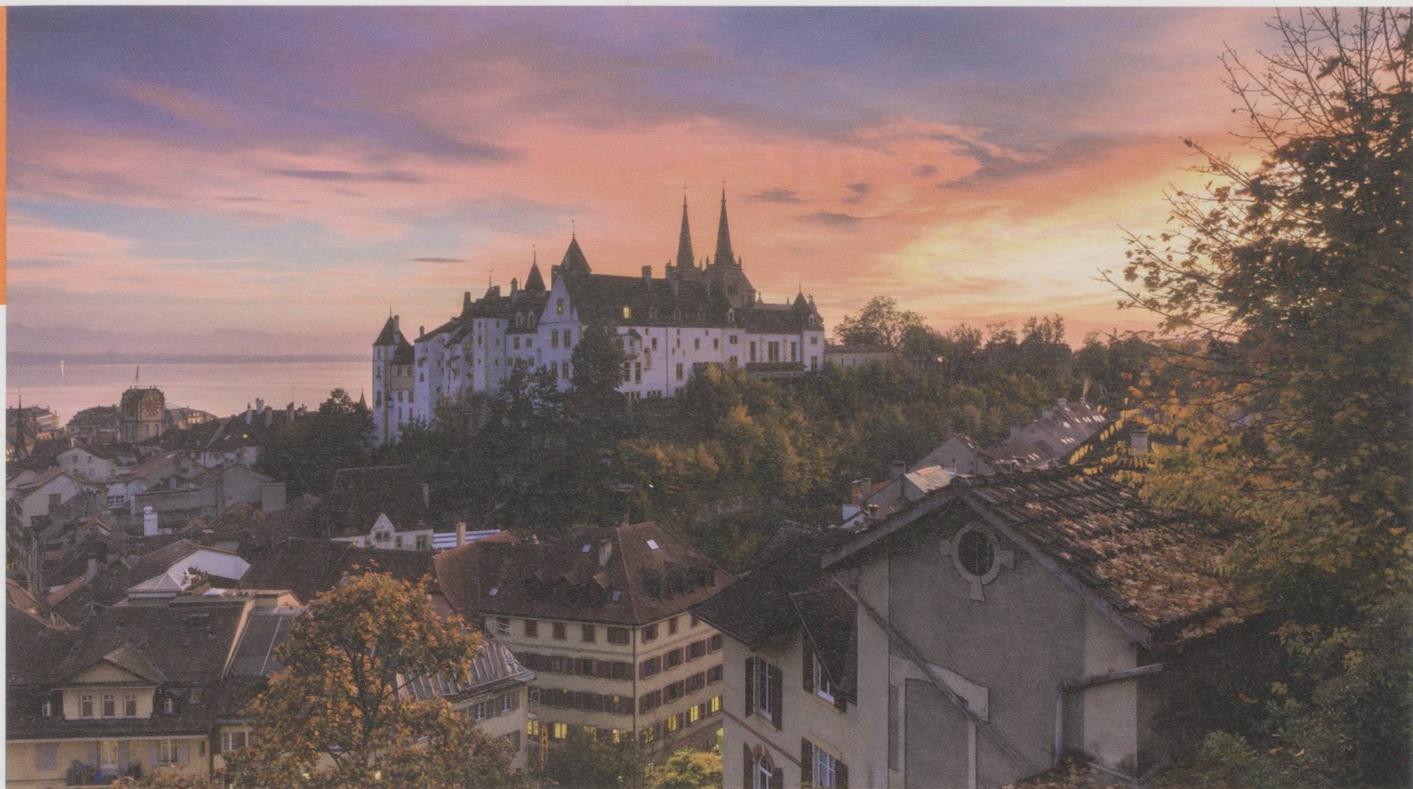
Un Doubs canton

Nous avons déjà dressé une liste exhaustive des lieux à visiter absolument dans le canton de Neuchâtel (voir SM n° 211-212). Rappelons néanmoins que la ville de Neuchâtel, avec son port, ses maisons jaunes construites avec la pierre de Hauterive et son château, mérite la visite, tout comme celle de La Chaux-de-Fonds (inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO) pour sa disposition géométrique unique, ses villas Schwob et Blanche construites par Le Corbusier, son Musée international de l'horlogerie. Aspect plus insolite, la plus grande cité du canton est toujours la seule ville de Suisse sans horodateurs... Auvignier et Le Landeron sont quelques-uns des plus beaux villages de la région. Les amoureux de la nature seront aussi comblés, en contemplant l'impressionnant Creux-du-Van, le Saut du Doubs (la plus grande rivière passant dans le canton) ou le lac des Taillères. Le canton compte deux parcs naturels régionaux, celui du Doubs (qu'il partage avec Berne et le Jura) et celui du Chasseral (partagé avec Berne). La Vue-des-Alpes, comme son nom l'indique, offre un panorama magnifique sur les grands sommets du pays. La commune de La Brévine (théâtre du roman de Gide la *Symphonie pastorale*), où sont régulièrement enregistrées des températures très basses,

attirera quant à elle les personnes avides de grand air et de fraîcheur... Les amateurs de curiosités ne manqueront pas la visite des moulins souterrains du Col des Roches, un lieu unique en Europe. Enfin, le canton regorge de musées dont le Laténium à Hauterive, un musée archéologique qui présente 50 000 ans d'histoire régionale et européenne, le Musée d'horlogerie du Locle, ou le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. En matière culinaire, Neuchâtel n'est pas en reste. Le Val de Travers produit une absinthe de renommée mondiale, les autres spécialités cantonales étant la saucisse sèche aux noisettes, les truffes au chocolat à l'Œil-de-Perdrix ou les vins mousseux. La ville de Neuchâtel est notamment le théâtre, le dernier week-end de septembre, de la Fête des vendanges.

Montres et pendules

L'agriculture neuchâteloise est principalement le fait de l'élevage et de la viticulture. Alors que le secteur secondaire représente 26 % de l'activité économique en Suisse, il atteint 40 % à Neuchâtel. En matière d'industrie, le canton est actif dans l'horlogerie (un tiers des emplois de tout le secteur horloger suisse et 16 % des emplois du canton) et les industries manufacturières. Mais la crise de l'horlogerie dans les années 70 a encouragé les autorités neuchâteloises à diversifier l'activité économique. Aujourd'hui, Neuchâtel possède de nombreuses entreprises de micro et nanotechnologies, ainsi que des sociétés spécialisées dans les technologies vertes. À noter que le canton attire de plus en plus de travailleurs frontaliers : entre 2000 et 2012, leur nombre a quasiment triplé. En outre, le canton abrite quelques multinationales, à l'image de Bulgari, Richemont SA, Johnson & Johnson ou Philip Morris. Enfin, si vous n'êtes pas rassasiés de chiffres, sachez que l'Office fédéral de la statistique (OFS) est installé dans le canton.



Le château de Neuchâtel, siège des gouvernement et parlement cantonaux.

STIswiss-image.ch/Andreas Gerth

De A comme Akamassa à Z comme Zundel

Faire une liste complète des personnalités neuchâteloises relève du domaine de l'impossible : elles sont bien trop nombreuses, mais nous en évoquerons quelques-unes dans des domaines très divers. Dans celui de la culture, citons Charles-Édouard Jeanneret, l'architecte le plus connu du XX^e siècle sous le nom de Le Corbusier, les peintres Louis Léopold Robert et Charles L'Eplattenier, les écrivains Blaise Cendrars, Amélie Plume ou Friedrich Dürrenmatt, l'acteur Jean-François Balmer, la flûtiste Aurèle Nicolet, le grand pédagogue Jean Piaget ou le philosophe et théologien Maurice Zundel (voir SM n° 313). Autre philosophe, Emer de Vattel, auteur du *Droit des gens ou principes de la loi naturelle appliquée à la conduite et aux affaires des Nations et des Souverains*, une œuvre qui a beaucoup influencé le droit international et la science politique. Il est aussi le père de la théorie de la protection diplomatique. De son côté, Albert Béguin a été le directeur de la revue *Esprit* et cofondateur des *Cahiers du Rhône* (voir SM n° 225). Dans un style plus novateur, le groupe Akamassa a imposé ses morceaux de reggae dans le monde entier, alors que les humoristes Cuche et Barbezat continuent de faire rire les Suisses. Toujours plus haut, c'est sans doute la devise d'Yves Rossy, l'homme-fusée qui défie la loi de

l'air avec des performances toujours plus « folles ». Dans le domaine des sciences, Daniel Bovet a obtenu une reconnaissance mondiale avec un prix Nobel de médecine en 1957. Maurice Bavaud aurait pu être le héros du monde mais sa tentative d'assassinat d'Adolf Hitler échoua en 1938 et il fut exécuté par les nazis en 1941.

D'autres Neuchâtelois ont aussi fait parler d'eux : Christophe Keckeis était récemment le chef de l'armée suisse. Quant à l'anisette, créée au XIX^e siècle par les Neuchâtelois Daniel Henri Dubied et Henri-Louis Pernod, elle fera fureur plus tard à Marseille puis ailleurs... Un siècle plus tôt, Claude-Abram Du Pasquier, spécialisé dans les indiennes de coton, fut l'un des premiers industriels suisses, tout comme l'horloger Daniel Jeanrichard qui devint rapidement un mythe. Un autre Neuchâtelois, Philippe Suchard, se lance dans l'aventure industrielle du chocolat au XIX^e siècle, avec le succès que l'on sait. Charles Reuge, lui, quittera son canton natal pour rejoindre Sainte-Croix (VD) et fonder sa fabrique d'automates et de boîtes à musique aujourd'hui légendaires.

Des records au Conseil fédéral

Le canton de Neuchâtel a compté neuf conseillers fédéraux. Le premier, Eugène Borel (de 1872 à 1875) reste dans l'histoire

du Conseil fédéral comme le plus jeune au moment de sa démission (40 ans). Numa Droz (de 1875 à 1892), élu à 31 ans, est lui le plus jeune conseiller fédéral de l'histoire. Il ne sera élu qu'au bout de trois scrutins, les deux élus successifs ayant refusé le poste. Quant à Louis Perrier (de 1912 à 1913), il effectue le plus court mandat de l'histoire du gouvernement suisse (14 mois) mais il contribue au rachat de nombreuses compagnies privées de chemins de fer et il est à l'initiative de la loi sur la force hydraulique de 1913. Max Petitpierre (de 1944 à 1961) et Pierre Graber (de 1969 à 1978) sont les conseillers fédéraux qui ont vécu le plus longtemps : ils sont morts respectivement à 95 et 94 ans... Signalons également les trois derniers conseillers fédéraux neuchâtelois : Pierre Aubert (de 1977 à 1987), René Felber (de 1987 à 1993) et Didier Burkhalter, en poste depuis 2009 et qui a contribué à faire connaître la gare de Neuchâtel, grâce à un tweet mondialement diffusé... Enfin, un autre Neuchâtelois aurait dû être conseiller fédéral : élu au Conseil fédéral le 3 mars 1993, le socialiste Francis Matthey renonce finalement au poste en raison de fortes pressions féministes et du manque de soutien de son parti (il a été choisi par une majorité bourgeoise contre la candidate officielle du parti, Christiane Brunner). Une semaine plus tard, Ruth Dreifuss sera élue... ■